



COMMUNIQUE DE PRESSE DE MOHAMED LAQHILA
Député des Bouches-du-Rhône

Le fair-play, même en politique ça marche !

Eguilles, le 19 janvier 2018

Mohamed LAQHILA député de la 11^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône réagit à la décision du Maire d'Eguilles de ne pas renouveler la convention de mise à disposition des terrains de tennis communaux à l'association TCM Eguilles : « *Je regrette profondément cette situation. Les associations culturelles et sportives sont le poumon d'une commune et sont le moyen de créer du lien entre tous, faisant fi des intérêts politiques.* »

Le député LAQHILA s'interroge sur la brutalité de cette rupture et ajoute « *La commune est dans son bon droit, mais face au droit, il y a le bon sens. Et le droit lui-même prend en compte dans certains cas la relation établie de longue durée entre deux partenaires pour sanctionner les ruptures brutales ! Comment peut-on prendre une décision aussi soudaine sans en peser les conséquences pour ses administrés. Ce club de tennis est vieux de 30 ans, compte plus de 300 adhérents et représente tout de même quatre emplois. Comment peut-on ne pas prendre en compte toutes ces familles qui s'investissent, tous ces gamins qui s'épanouissent depuis tant d'années dans ce club. C'est incompréhensible.* »

Mohamed LAQHILA « *(j') en appelle à la sagesse de monsieur Dagonne et de l'association TCM Eguilles pour trouver un terrain d'entente. Il en va de l'intérêt général, il faut dépasser les intérêts particuliers des uns et des autres...pour les Eguillens, et pour la commune elle-même.* ».

Monsieur le Député LAQHILA souhaitant privilégier la discussion au conflit de conclure : « *J'invite tous les protagonistes à se réunir autour d'une table pour discuter et suis tout à fait disposé, s'ils le souhaitent, à être le médiateur de cet échange.* »

Mohamed LAQHILA
Député des Bouches-du-Rhône
des Bouches du Rhône